

Anthropologie et Sociétés



Françoise HÉRITIER : Les deux sœurs et leur mère.
Anthropologie de l'inceste. Paris, Éditions Odile Jacob, 1994, 376
p., glossaire.

Yvan Simonis

Volume 18, numéro 3, 1994

Frontières culturelles et marchandises

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015344ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015344ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Simonis, Y. (1994). Compte rendu de [Françoise HÉRITIER : Les deux sœurs et leur mère. Anthropologie de l'inceste. Paris, Éditions Odile Jacob, 1994, 376 p., glossaire.] *Anthropologie et Sociétés*, 18(3), 152-153.
<https://doi.org/10.7202/015344ar>

d'une redoutable exigence vis-à-vis de chacun, dit notre auteur. Fini le héros romantique de la rupture, de l'être singulier à la découverte de son moi unique de Stirner, fini aussi l'individu auto-orienté de Riesman. La complexification des opérations de travail et le besoin croissant d'une main-d'œuvre spécialisée mais polymorphe et capable d'initiative exige cette versalité. Le totalitarisme de l'ensemble est désormais inutile. La libéralisation des échanges est le meilleur moyen de noyer la force critique de la liberté. Alors que l'individu moderne se savait porter le masque de son personnage social et participait d'une dualité corrélative de l'opposition entre public et privé, l'individu postmoderne « est identique à lui-même [...] donc il est indifférent à lui-même » (p. 151). Aux côtés de la disparition de la Cité, comme le voit Castoriadis, voilà une société qui cesse de faire de l'individu un tout. Maintenant laminé, lui aussi, par l'unidimensionnalité, l'individu actuel nous renvoie dans la glace ce reflet désolant.

Ce livre ouvre un accès royal à la sociologie de Baudrillard, où théorie et événements concrets marchent de concert. Dans le chaos postmoderne, Baudrillard discerne une « singularité » dirait peut-être René Thom, un point où le sens de la variation de la modernité s'inverse vers un désastre humain qui n'est pas sans rappeler la *Gleichschaltung* (le renforcement de la conformité) de Sergèï Chakotin. L'être finalement remplacé par la chose-signe dans la modernité se désintégrant en ses éléments simples, notre monde devient une simulation sans original, une pure fiction techniciste. Autrement dit, la fin de la fin de l'histoire, n'est-ce pas le début de notre rythme de croisière civilisationnel ?

Xavier Blaisel
1793 Delorme
Laval (Québec)
Canada H7M 2W4

Françoise HÉRITIER : *Les deux sœurs et leur mère. Anthropologie de l'inceste*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1994, 376 p., glossaire.

Quelle clarté, que de talents casuistiques, que de points de vue et de cas au service d'une thèse constante. Quelle est cette thèse ? Elle tient en peu de phrases. Les rapports sexuels entre les hommes et les femmes, quelles que soient les options culturelles sur les prohibitions et les prescriptions qu'ils supposent, portent la trace de l'universel qui tient la clé de leur explication. L'étude de ces rapports sexuels, associés et distincts des alliances, conduit à postuler un « lieu » dont la logique accompagne et cadre les choix des partenaires sexuels autour des équilibres instables mais récurrents de l'identique et du différent. Même si les conceptions culturelles de l'identique et du différent varient, les interdits de l'inceste s'expliquent avant tout pour Françoise Héritier par les limites imposées par le trop identique et les savants dosages des différences, par les contraintes universelles entraînées par le fait de la différence des sexes dont les rapports sont le lieu où s'inscrivent les équilibres de l'identique et du différent, du proche et du lointain, de l'admissible et de l'inadmissible, et leurs effets sociaux plus ou moins heureux ou redoutables. Les propos de Françoise Héritier en conclusion sont clairs : « Ainsi, dit-elle, ce qui est à l'origine du lien social, ce sont des conceptions symboliques très abstraites, tirées néanmoins de l'observation de ce qu'il y a de plus visible anatomiquement et physiologiquement dans le corps humain : la différence des sexes. Ce n'est pas parce que l'être humain s'est mis debout, a vu se régulariser le moment de la fécondabilité des femelles, qu'il a fallu instaurer la prohibition de l'inceste du premier type pour construire les régulations sociales. Cette prohibition-là découle de l'autre, ou plutôt est englobée par elle, de cette autre qui marque de façon éclatante le primat du symbolique, fondée qu'elle est sur un discours, étonnamment complet en tous lieux, tirés des prémisses de l'identique et du différent » (p. 365). Nous sommes au cœur des propos de

l'auteure et nous allons comprendre le sens du titre de ce livre. Françoise Héritier y propose, en effet, un déplacement majeur pour en arriver là. Sa perspective est dans la droite ligne des options théoriques de Lévi-Strauss, mais elle propose un rapport plus immédiat entre la prohibition de l'inceste et les catégories de l'esprit: « L'inceste premier, prototypique, devient alors, avons-nous dit, la possibilité imaginée de l'inceste mère/fille, là où l'identité de la forme et de la matière est complète, et il a fallu bien des médiations de l'ordre du symbolique, bien des raisonnements à partir de l'observation de la circulation des fluides, et de leur circulation d'un fluide à l'autre, parfois médiatisée par un corps tiers, pour faire apparaître clairement, dans des textes, qu'un homme ne peut avoir de rapports "avec les deux sœurs" ou avec des sœurs et leur mère: l'impossibilité de conjoindre deux identiques ne serait-ce que par truchement » (p. 364). À l'occasion de cas variés, l'auteure attire l'attention sur des faits auxquels les approches précédentes n'attribuaient guère de pertinence. Pourquoi, en effet, ces interdits sur les rapports sexuels avec les sœurs ou la mère de mon épouse? Aucune raison de consanguinité ou même d'alliance ne peut en rendre compte. Françoise Héritier oppose ce qu'elle appelle « l'inceste du premier type », l'inceste tel que l'anthropologie l'explique habituellement, et « l'inceste du second type », qui porte sur les prohibitions des rapports sexuels avec les sœurs ou la mère de mon épouse. Cet inceste « du second type » est plus fondamental que le premier car il débusque le travail de catégories plus fondamentales de la réalité dont les rapports sexuels qui gravitent autour de l'inceste doivent tenir compte. Nous sommes bien dans la droite ligne des perspectives lévi-straussiennes. L'alliance et l'échange deviennent des composites, pour assurer leurs fonctions sociales ils doivent tenir compte des contraintes fondamentales de « l'identique et du différent », ils doivent prohiber tout ce qui risque les confusions de l'identique ou les grands écarts du trop différent. Françoise Héritier illustre ce thème de cent façons avec une expertise dont nous jouissons de la clarté.

Que conclure de ce trop bref compte rendu? Je ne vois pas comment ne pas tenir compte dorénavant de la dimension débusquée par les propos de Françoise Héritier, je saisis bien la pertinence pour la compréhension des interdits sexuels de les savoir traversés par le travail des contraintes de l'identique et du différent, je comprends également les possibilités théoriques ouvertes par les interprétations proposées par l'auteure. J'aurais cependant quelques résistances sur le fond. Il n'est pas spécifique aux prohibitions de l'inceste de porter ces dimensions de l'identique et du différent et en ce sens ce livre, plutôt que d'expliquer ces prohibitions, nous renvoie à un thème de réflexion plus universel qui convient en bien d'autres lieux du social. On ne peut expliquer des pratiques par une de leurs dimensions; ce qui est spécifique dans les prohibitions associées aux rapports sexuels ne peut être approché que comme un composé où, entre autres, se rencontrent désormais les dimensions que l'auteure nous fait découvrir. Sans quoi, ou l'inceste est partout et il nous échappe, ou il ne s'agit plus d'inceste mais d'interdits et l'inceste se noie parmi d'innombrables interdits plus ou moins chers à transgresser.

*Yvan Simonis
Département d'anthropologie
Université Laval*
